

## **Composition de la commission d'Examens des Vœux Campagne universitaire 2025-2026**

### **Certificat de Capacité en Orthophonie**

#### **Le Président de l'université**

- VU** les articles L. 612-3, L. 631-1 et R. 631-1 et suivants du Code de l'éducation ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine

#### **DÉCIDE**

##### **Article 1 : Désignation des jurys de sélection**

Les demandes d'admission aux études d'orthophonie pour l'année universitaire 2025-2026 sont examinées par une commission d'examen des vœux Parcoursup composée des personnes désignées ci-après :

<u>Présidente</u> :	Eva SIZARET
<u>Membres</u> :	Romuald BLANC Carole EL AKIKI Ingrid HARIVEL OUALLI Mélanie IMBERT
<u>Suppléant</u> :	Marco PASI

##### **Article 2 : Affichage**

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

### **Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, 5 février 2025

Pour le Président de l'Université et par délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ